

INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



SANS
certiphyto

26 octobre 2018

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

ŒIL DE PAON CERCOSPORIOSE	Si votre parcelle n'est pas protégée : appliquez un cuivre à demi-dose avant la pluie. Attention aux délais d'application avant récolte.
MATURITÉ	Pour l'huile, seules les variétés Oliviere et Picholine demandent encore à mûrir.
MOUCHE	Tout traitement est inutile en cas de récolte avant décembre. En cas de dégâts significatifs : récoltez rapidement.

INFOLIVE n° 24

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'Afidol : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2018>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Me (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



OEIL DE PAON

☞ Observations * :

Au cours du mois d'octobre, les pluies ont été abondantes sur l'ensemble du territoire oléicole. Après un cumul de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm avec un adjuvant), les applications de cuivre sont lessivées.

D'après le BSV n°23 du 25 octobre, des taches sont observées dans certaines parcelles du Var.

☞ Évaluation du risque :

Des pluies sont prévues sur l'ensemble du territoire : elles vont conduire à un développement de la maladie.

Parallèlement au risque de contamination qui augmente avec l'humidité, la durée d'incubation du champignon diminue en automne : c'est-à-dire que les taches apparaissent maintenant plus rapidement après contamination car les températures baissent. Cette durée d'incubation est la plus courte lorsque la température avoisine 16°C.

☞ Préconisations :

Suite au lessivage par les pluies des dernières semaines, il est impératif de renouveler la protection contre la maladie de l'œil de paon par un traitement préventif à base de cuivre à demi-dose (*250 grammes de matière active par hectolitre de bouillie*) si vous ne l'avez pas déjà renouvelée.

Si votre parcelle n'est pas protégée : traitez avant la pluie, et respectez les délais réglementaires d'application avant la récolte.

En cas de report du traitement, la maladie sera plus difficile à endiguer, compte tenu des DAR à respecter, du risque accru de lessivage des traitements et du raccourcissement du cycle du champignon.

Ces préconisations sont également valables pour la cercosporiose.

MATURITÉ

Les conditions climatiques récentes ont rechargé les niveaux d'amertume et d'ardence sur les variétés les moins précoces, mais les profils aromatiques ne sont pas revenus en arrière: la maturité aromatique a continué à avancer.

Donc concernant les variétés précoces, la récolte est toujours urgente. En particulier le Cailletier, la Germaine de Haute-Corse, la Rougette de Pignau, la Verdale de l'Hérault, les fruités sont excellents, voire en surmaturité, il ne faut pas trainer.

L'Aglandau se maintient, passe en surmaturité dans les zones précoces, et devient à point dans les zones tardives.

Seulement demandent encore à mûrir les variétés Olivière et Picholine.

Dans toutes les régions les olives ayant subi des dégâts et qui n'ont pas encore été récoltées deviennent franchement dégradées, il faut évaluer la qualité avant de récolter afin de ne pas produire des huiles de qualité inférieure.

MOUCHE

☞ Observations * :

D'après le BSV n°23 du 25 octobre, les captures de mouches restent globalement toujours très importantes. Cependant en secteur provençal, l'intensité des captures semble diminuer.

En parallèle à cette forte activité de la mouche, on constate une augmentation du nombre de trous de sortie. Toutefois, ces dégâts restent globalement bien maîtrisés lorsque des protections ont été correctement appliquées.

☞ Évaluation du risque :

En Occitanie, le niveau d'activité de la mouche reste « **élevé** » à toutes les altitudes.

En région Provence, le niveau de pression de la mouche est « **normale** » pour la saison.

Les pluies de la semaine dernière ont rendu les olives plus attractives pour la mouche, en particulier en verger non irrigué.

Dans tous les cas, nous vous encourageons à vous rendre sur vos parcelles pour observer la situation et évaluer précisément le risque.

☞ Préconisations :

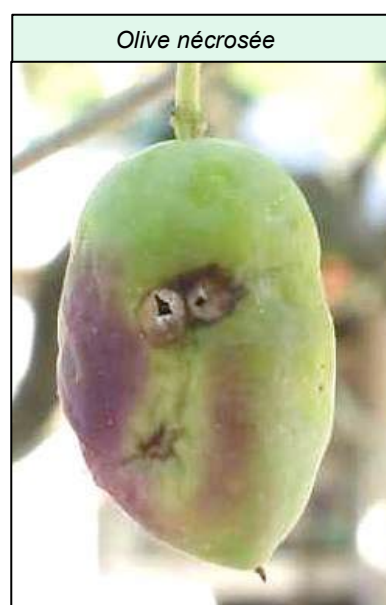
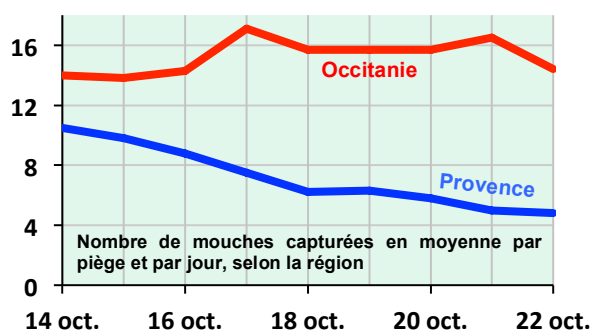
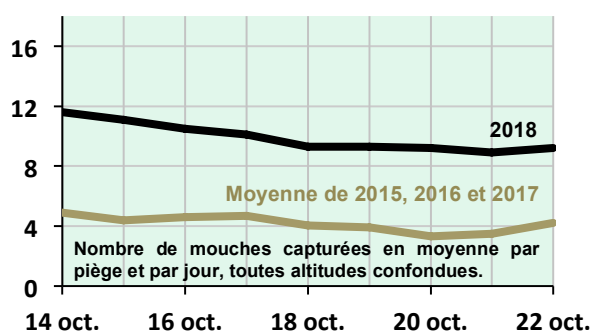
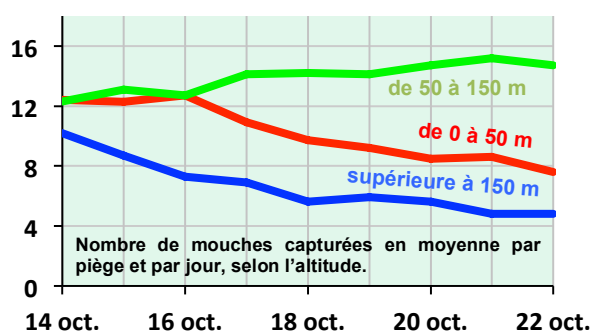
D'une façon générale : **ne traitez pas** et récoltez au plus tôt. En effet, les pontes de mouches qui ont lieu ces jours-ci n'entraîneront pas de défaut préjudiciable à la qualité de l'huile avant décembre.

Si vous observez des trous de sortie déjà nécrosés, alors récoltez sans tarder (voir photo).

Les traitements sont à réserver aux olives qui ne peuvent pas être récoltées tôt, plus précisément les olives de table noires et tournantes (Nice et Nyons).

Le plus important est de **NE PAS TRAITER en approche de la récolte**, car aucun produit ne permet de contrecarrer les larves en activité, et encore moins les dégâts consécutifs aux trous de sortie existants. Les traitements insecticides réalisés actuellement augmenteraient fortement les risques de retrouver des résidus de produits phytosanitaires dans nos huiles.

Ces graphiques doivent être interprétés avec prudence car ils prennent en compte à la fois des parcelles traitées et non-traitées.



Évolution des dégâts

27 octobre



Piqûres de ponte

Tant que la jeune larve fait une galerie discrète, les dégâts sont très faibles : il n'y a ni oxydation, ni développement de moisissures.

→ Pas de dégâts

Prévoyez une récolte précoce (avant décembre)

Début
Décembre

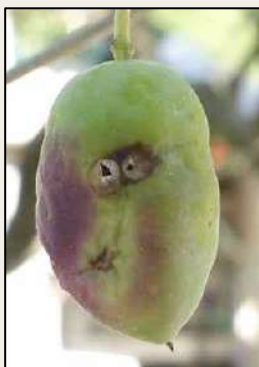


Trou de sortie frais

La véritable dégradation commence lorsque la larve a terminé son évolution et prépare son trou de sortie

→ Dégâts faibles

Récoltez immédiatement



Trou de sortie ancien et nécrose

Si une ancienne génération a déjà terminé son cycle et réalisé des galeries ouvertes qui se sont nécrosées, alors les dégâts sont déjà perceptibles dans l'huile.

→ Dégâts importants

** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.*

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.